

Commune de

Art-sur-Meurthe

AB INFO N° 181 | 2024

Et qu'est-ce qui
se passe t'il sur la
Commune ?!



AMÉNAGEMENTS

SÉCURITÉ

PISTE CYCLABLE

FLEURISSEMENT

ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

EXTENSION CRÈCHE

PANNEAU D'INFORMATION

Chères Concitoyennes,
Chers Concitoyens

On n'a pas connu un été des plus ensoleillé cette année, pour autant la période estivale a été très chaude pour toutes les équipes qui ont travaillé sur nos chantiers communaux.

Comme vous pourrez le découvrir dans cet AB Info "spécial travaux", et que ce soit pour réaliser des économies d'énergies, pour accueillir au mieux nos enfants dans nos crèches ou nos écoles, améliorer et sécuriser tous nos déplacements, refaire notre terrain de foot, vous apporter une meilleure information au quotidien, ou tout simplement entretenir et décorer nos espaces verts...les équipes n'ont pas rechigné au travail.

Nous travaillons au jour le jour à l'amélioration de notre cadre de vie, pour que notre commune vous apporte au quotidien le plaisir d'y vivre. Alors tout n'est pas fini, et tout ne sera jamais fini, si l'on considère qu'une commune doit s'adapter, évoluer et répondre aux besoins, aux attentes en permanentes évolutions de notre société et de nos habitants. Nous restons donc quotidiennement à votre écoute.

Toute l'équipe Municipale se joint à moi pour vous souhaiter une excellente rentrée.

Bien amicalement,

Votre Maire

Jean-Pierre
DESSEIN



Pose de panneaux photovoltaïques en autoconsommation collective à la Mairie et à la Crèche

L'autoconsommation collective repose sur le principe de la répartition de la production entre un ou plusieurs consommateurs proches physiquement. L'objectif recherché étant **une valorisation économique**.

Ainsi, sur la base des études de faisabilité réalisées pour la Mairie/Salle Jean Monnet et la crèche, les bâtiments situés dans le périmètre immédiat de ces deux sites (rayon de 2 km) ont pu être associés, à savoir :

Pour la Mairie : La Maison des Quartiers, la Maison de la Santé, les ateliers municipaux, le Noviciat, le Préau, l'école et la halle.

Pour la Crèche : la salle Saint Rémi.

Concernant les installations :

Les solutions retenues, sont :

- Sur le toit de la Mairie pose d'une installation d'une puissance de 23.32 Kwc (pour une surface de 115 m²)
- Sur le toit de la crèche pose d'une installation d'une puissance de 8.5 Kwc (pour une surface de 44 m²)



Ces installations permettent une utilisation optimale de l'argent investi avec **un effacement :**

- Pour la mairie : de 19% de la consommation d'énergie des bâtiments, **un taux d'autoconsommation de 71%.**
- Pour la crèche : de 13% de la consommation d'énergie des bâtiments, **un taux d'autoconsommation de 70%**

Crèche « Les Pirates de Bosserville » : Travaux de réaménagement intérieur pour passer de 18 à 24 lits

Le Multi-Accueil à ouvert ses portes en 2013 avec un agrément de 16 places. Suite à l'urbanisation du Coteau des Vignes qui a permis d'attirer des populations nouvelles sur la commune, une augmentation de l'agrément à 18 places a été réalisée en 2015 (passée de 1244 habitants en 2013 à 1537 habitants en 2018).



Sur ces dernières années, notre commune a connu une augmentation notable d'enfants, avec depuis 5 ans (+40%) l'arrivée de jeunes ménages et une reprise de la natalité depuis 2013.

La Convention Territoriale Globale signée en 2023 avec la Caisse d'Allocations Familiales de Meurthe et Moselle a fixé les objectifs suivants pour la feuille de route pour la petite enfance :

Pérenniser et maintenir en quantité et en qualité l'offre de 18 places sur le Multi-Accueil des Pirates de Bosserville.

L'extension de l'agrément semblait donc tout à fait pertinente pour le Multi-Accueil des pirates de Bosserville, pour le porter **de 18 à 24 places pour septembre 2024.**

Parce que la commune dispose d'un parc de logement locatif de plus de 53 logements, cette situation nouvelle en 2024 sera amenée à se reproduire à moyen terme. Cette configuration assure ainsi un renouvellement régulier de la population et des besoins de garde d'enfants.

Enfin, le développement de l'urbanisation à court terme avec l'ajout de 11 lots permettra d'anticiper l'arrivée de nouvelles familles sur la commune.

Aussi, en tenant compte des demandes de places des résidents d'Art-sur-Meurthe et des demandes de familles extérieures, la pérennité de la structure sera largement assurée pour une extension à 24 places du Multi-Accueil.



Les travaux ont consisté à :

- décroisonner de dortoirs du rez-de-chaussée
- créer d'un dortoir (10 lits) à l'étage
- créer d'un espace de change
- poser d'une PAC en remplacement du système de chauffage par radiateurs
- mettre aux normes de la structure



École : travaux d'été

Cet été, nos élus et agents techniques se sont mobilisés pour offrir aux enfants un environnement scolaire plus agréable avec :

- une remise en peinture des classes - remplacement dalles de plafond
- construction d'un mur entre la cours et le voisinage
- taille des arbres - entretien de la pelouse - nettoyage de la cours
- démontage du chalet
- remplacement anti-pince doigts
- remplacement de l'interphone

D'autres travaux sont prévus pour 2025.



Création de la Vélo route V52

Engagés au printemps 2023 par le Conseil Départemental, les travaux de la V52, pour le tronçon qui traverse notre territoire, sont aujourd'hui terminés.

C'est une vélo-route importante du Schéma Régional des voies cyclables qui selon un axe Est-Ouest, intercepte et relie 3 itinéraires cyclo-touristiques majeurs en Grand Est, développés sur un axe Nord-Sud : l'Eurovélo 19 La Meuse à vélo, La Voie Bleue - Moselle Saône à vélo et l'Eurovélo 5

- Via Romea, de Londres à Rome.



Elle connaît un succès incontestable mais on peut regretter que ce tronçon ne soit pas à ce jour raccorder au centre village.

Une demande a donc été adressée au Président de la Métropole du Grand Nancy pour que soit étudié la réalisation d'un accès sur le centre village (avec un financement participatif du CD54).

Piste cyclable et nouveau quai bus

Ce chantier s'est déroulé sur 1.6 km sur l'Avenue Sainte Marguerite (Art-sur-Meurthe et Tomblaine) et permet de relier la piste située à hauteur du carrefour du Bois la Dame.

Désormais, la piste cyclable est écartée de la voie assurant plus de sécurité aux usagers.

Une aire de pique-nique/repos (au niveau de Bosserville) a été aménagée et un conteneur de vente direct et automatique de produits fermiers devrait s'y installer.

Mais aussi :

- La création d'un belvédère pour observer la vue sur la Meurthe
- La création d'un quai PMR devant le 36 avenue Sainte Marguerite pour l'accès bus
- L'aménagement d'un trottoir sur une partie de l'avenue Sainte Marguerite (côté rue Napoléon 1er).

Les derniers aménagements devraient être terminés pour fin octobre.



Aménagements sécuritaires

Carrefour Rue Saint Aignan/Rue George Chepfer

Deux panneaux STOP, aux intersections des Rues St Aignan/George Chepfer et George Chepfer/St Aignan vont être posés très prochainement ainsi que la réalisation d'un passage piéton en traversée de la Rue George Chepfer au niveau du porche Mairie.

Piétonisation de la Rue Buissonnière

Mise en place à titre expérimentale en novembre 2023, elle est désormais définitive. Une barrière amovible sera mise en place aux vacances de Noël en haut de la Rue (intersection Rue Buissonnière/rue Schweitzer) sur le temps uniquement des entrées et sorties d'école. Ce dispositif a été choisi pour éviter le stationnement des voitures sur la chaussée.

Création d'un rond-point : accès parkings Mairie/copropriété Chartreux

Ce rond-point a pour objectif de marquer « visuellement » l'accès des véhicules au parking de la Mairie, l'aménagement antérieur pouvant être confondu avec un accès uniquement piétons.

On constate toutefois que des véhicules stationnent sur ce nouvel aménagement. Nous les remercions donc de bien vouloir laisser libre la voie de circulation et de se stationner sur les emplacements prévus à cet effet. Merci à eux.



Terrain de foot : réfection de l'aire de jeu et pose d'un grillage de protection

Suite à la détérioration, à deux reprises, de l'aire de jeu du terrain de foot par des sangliers, plusieurs battues ont été organisées afin de déloger les suidés. Dans le même temps, une demande de financement au titre du fonds d'aide au football amateur et au titre de la DETR a été faite.



La pose d'un grillage de protection tout autour du terrain et la réfection de l'aire de jeu sont désormais terminés.

Les footeux pourront de nouveau taper dans la balle sur leur terrain au

printemps prochain, le temps nécessaire à la reprise du gazon.

Pose d'un panneau d'information

Vous avez certainement remarqué ce nouvel équipement tout récemment installé sur le parterre végétal au droit du parking du Château, Avenue de la Chartreuse.



Alors oui, l'arbre qui se situe devant (sens Bosserville/Tomblaine) va être abattu très rapidement (il avait été identifié par les services de la Métropole lors de la dernière campagne d'élague et d'abattage) et oui, il est prévu de déplacer les poteaux de signalisation et le poteau

d'éclairage public).

Fleurissement et illuminations de fin d'année

Nos agents techniques ont fleuri les bacs et parterres de la commune. Nous avons reçu quelques messages les félicitant pour leur travail. **Merci à eux.**

En 2025, on va poursuivre nos efforts d'embellissement, tout en privilégiant une démarche écologique et économique.

Nous félicitons également les habitants qui fleurissent et embellissent leur devant de porte, leur façade, leur balcon, leur jardin et qui contribuent à l'embellissement de notre commune.

Une petite réception sera organisée cet automne pour les remercier.

Pour les fêtes de fin d'année, vous aurez également le plaisir de découvrir les nouvelles illuminations qui seront mises en place, mais profitons encore de ces derniers jours d'été.



Contact / Mairie

1 place de la Mairie, 54510 Art-sur-Meurthe
Tél. : 03 83 56 98 37
secretariat@mairie-art-sur-meurthe.fr
facebook / instagram : Ville d'art-sur-meurthe

Publication

Site internet : artsurmeurthe.fr
Directeur : Jean Pierre Dessein | Rédaction : L'équipe municipale | Dépôt légal : A parution
Impression : Par nos soins sur papier recyclé